

	Question	Réponse
5.	Un calendrier de quatre semaines (Appendice A, Section 9 de la présente DDP) est probablement insuffisant pour le développement consécutif de trois à cinq modèles MIKE 3. EC acceptera-t-il des propositions avec un calendrier de modélisation qui dépasse l'échéance proposée de quatre semaines, ce qui prolongera également le calendrier du projet au-delà de la date de fin du 31 mars 2014?	Nous nous efforcerons d'avoir le projet terminé d'ici l'échéance du 31 mars 2015. Cela dit, nous espérons que le contrat sera attribué environ un mois avant le calendrier proposé, ce qui nous donne une certaine marge de manœuvre avec l'échéance.
6.	Appendice A, P2 de 4, Section 4.0 : On pourrait imaginer toute une gamme de scénarios d'échec pour chaque ST, avec une portée de fréquence et de gravité d'occurrence possible. Il y a des renvois à l'évaluation du scénario qui est le « scénario le plus fréquent » et/ou « le plus grand risque aux eaux des milieux récepteurs ». i. EC a-t-il un cadre de contrôle privilégié, une modélisation <i>a priori</i> , pour la façon dont le scénario modélisé de défaillance serait recensé étant donné que le scénario le plus fréquent peut ne pas être forcément celui qui pose le plus grand risque aux eaux des milieux récepteurs? ii. EC envisage-t-il les modes de défaillance d'être décrits comme des pulsations de déchargement temporalisées ou est-il possible d'assumer la simplification d'une condition élevée de déchargement immobile (débit et/ou charges) pour l'établissement de la portée de la tâche modèle?	i. Pour le scénario de défaillance, une fois que l'évaluation de l'usine de traitement des eaux usées est terminée, l'entrepreneur et EC conviendrait au scénario de défaillance biologique approprié avant la modélisation. Le traceur virologique serait modélisé en fonction des opérations normales. ii. Propre au cas en fonction du système de collecte et de l'usine de traitement des eaux usées en question.
7.	Appendice A, P3 de 4, Section 7.0e : i. Dans le contexte de la modélisation des émissaires, le champ près fait référence typiquement à la région pour laquelle l'élan du panache est considérable relativement à l'eau réceptrice qui a tendance à se terminer à proximité de l'émissaire. L'utilisation	i. Oui, le centre d'intérêt porte sur moins d'une excursion de marée. ii. Les suivis des drogues qui en découlent visent à valider les résultats du modèle sur le plan qualitatif.

	<p>prévue de ce terme relativement au suivi de la drogue à courant semble faire référence à des distances qui sont inférieures ou supérieures à une excursion de la marée à partir de l'émissaire. Veuillez confirmer.</p> <p>ii. L'association prévue, s'il y en a, entre les libérations des drogues à courant et la modélisation n'est pas claire. Utilise-t-on les mesures de la drogue à courant comme renseignement supplémentaire ou pour valider précisément le modèle hydrodynamique pour chaque site?</p> <p>iii. Aucune contrainte n'est fournie concernant les conditions météo-océaniques prédominantes pour lesquelles les mesures de la drogue à courant devront être prises. Veuillez indiquer si EC a l'intention de cibler les marées de mortes-eaux, les mi-marées ou les marées de vives-eaux. De plus, si des contraintes sur les conditions respectées durant l'échantillonnage devraient être imposées ou non.</p>	<p>iii. Généralement les états de marée maximale sont ciblés.</p>
8.	<p>Appendice A, P3 de 4, Section 7.0f :</p> <p>i. Veuillez fournir une indication de l'ordre de grandeur du taux de déchargement (<math>m^3/sec</math>) et le dénombrement de coliformes qui sont prévus pour les émissaires en question.</p> <p>ii. Veuillez confirmer la signification de « portées des marées normales ainsi que les états de marée maximale ». Est-ce que cela signifie les portées normales et larges au cours d'un cycle quotidien ou un cycle normal aux deux semaines par rapport à une large portée de grande marée?</p>	<p>i. Ce sera la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer dans le cadre de l'évaluation technique de l'usine de traitement des eaux usées.</p> <p>ii. Les grandes portées des marées de vives-eaux devraient être prises en considération.</p>
9.	<p>Appendice A, P3 de 4, Section 7.0g :</p> <p>i. En fonction des autres commentaires à l'annexe 2, on présume que les deux composants effluents seraient suivis, un serait le coliforme fécal (avec une désintégration linéaire en fonction de la température) et l'autre un</p>	<p>i. Une contamination aux coliformes fécaux avec désintégration et un traceur de contamination virale aussi avec une désintégration (qu'EC fournirait).</p>

	traceur qui représente la contamination virale (sans désintégration). Veuillez confirmer.	
10.	Appendice A, P3 de 4, Section 9.0 : i. Dans le tableau, il est indiqué qu'un rapport préliminaire doit être produit pour chaque système de collecte de l'usine de traitement des eaux usées et présenté à EC. Il sera sans doute possible de les combiner en un seul document – veuillez confirmer.	i. C'est exact, cependant, tous les renseignements liés à un seul site doivent se trouver dans une section continue dans le rapport final.
11.	Appendice A, Annexe 2, P23 de 23 : i. Veuillez éclaircir le premier point centré – s'agit-il d'un intrant ou d'un extrant au modèle? Est-ce correct que « au sein du panache » sous-entend une demande de conditions hydrodynamiques dans le panache? ii. Le septième point centré suggère plusieurs conditions de défaillance. Veuillez éclaircir si ce texte ou le texte principal (qui suggère une condition unique de défaillance à modéliser) l'emporte.	i. Non, cela ne sous-entend pas « au sein du panache », mais plutôt à la limite de la zone modélisée.  ii. L'entrepreneur devra déterminer quel mode de défaillance est le plus approprié à modéliser. Le point centre fournit une orientation sur la concentration adéquate de coliformes fécaux que l'on peut utiliser pour les modes de défaillance représentatifs.
12.	Dans MERX, il y a un dossier de presque tous les projets identiques attribués en 2012 (DDP K8F13-11-0010). Pouvez-vous fournir les rapports résultant de l'étude précédente et également fournir le montant final payé pour l'étude (y compris tous les frais supplémentaires)?	En raison de droits de propriété intellectuelle du contrat précédent, EC ne peut pas fournir le rapport résultant. Montant du contrat : 117 852 \$.
13.	Savez-vous si l'une ou l'autre des données requises pour les sites indiqués ont déjà été recueillies par Environnement Canada soit indépendamment, soit dans le cadre de contrats déjà attribués?	EC a des données limitées pour quelques-uns des sites qui seront fournies au conseiller retenu à la suite de la réunion initiale.
14.	Éclaircissement de la Section 2 à l'Appendice « B » (Offre de services) et le nombre de sites à effectuer au cours	En tout, il y a quatre pages pour l'ensemble « Offre de services » (Appendice B). Les deux premières

	<p>de la période visée par le contrat.</p>	<p>pages portent sur les modalités. Les deux pages suivantes portent sur une ventilation des chiffres par exercice des endroits habituels et facultatifs pour exécuter les travaux et le coût pour chaque endroit. Vous aurez à remplir et à soumettre les quatre pages dans le cadre de la proposition financière.</p> <p><u>Remarque</u> : Le chiffrier à l'Appendice B devrait indiquer que l'exercice 2015-2016 et 2016-2017 sont des années d'option 1 et 2.</p> <p>Vous pouvez également renvoyer à la DDP, à l'Appendice A (Énoncé des travaux) page 1 de 4, article 1.0 Titre, pour les endroits habituels et facultatifs.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Exercice 2014-2015 (année initiale) = 3 sites + 2 sites facultatifs</li><li>b) Exercice 2015-2016 (année d'option 1) = 3 sites + 2 sites facultatifs</li><li>c) Exercice 2016-2017 (année d'option 2) = 2 sites + 2 sites facultatifs</li></ul>
--	--	---